





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Mutualité Française crée un Guide de la Mutuelle, « facile à lire et à comprendre » (FALC)

La Mutualité Française a réalisé un guide pour mieux comprendre les mutuelles avec l'Unapei (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales, et de leurs amis), la Mutuelle Intégrance ainsi que des personnes en situation de handicap accompagnées par le centre mutualiste La Gabrielle.

Cet outil a pour objectif d'améliorer l'autonomie des personnes en situation de déficiences intellectuelles dans leurs démarches auprès des mutuelles, grâce à une meilleure lisibilité de l'information. Ce document est par ailleurs utile aux personnes en situation d'illettrisme ou maîtrisant mal la langue française.

Pour réaliser ce guide, la Mutualité Française a suivi les recommandations de la méthode « Facile à lire et à comprendre » et a associé des personnes en situation de handicap.

« Dans le cadre du groupe de travail, la démarche visait à rechercher en permanence le mot le plus compréhensible par tous. Des mises en situation ont également été réalisées dans nos structures de soins. » témoigne Fabienne Vincent, en charge de ce projet à la Mutualité Française.

Cette initiative a été labellisée par la Conférence nationale du handicap en 2019.

LES MUTUELLES PRECURSEURS

« Les mutuelles, à travers leurs établissements et leurs services et soins d'accompagnement, ont toujours été précurseurs dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap pour favoriser leur accès aux droits et leur inclusion dans la société », rappelle Thierry Beaudet, président de la Mutualité Française. « C'est dans le prolongement de cet engagement que la Mutualité Française réalise aujourd'hui ce guide ».

Le document d'une trentaine de pages est en ligne <u>ici</u> et sera mis gratuitement à disposition du public. Il s'accompagne d'un <u>dictionnaire de la santé</u>, également en FALC, pour faciliter les relations avec la Sécurité sociale, les mutuelles et plus largement avec le monde de la santé.



À propos de la Mutualité Française

Présidée par Thierry Beaudet, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 540 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées.

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 800 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1^{er} acteur privé de prévention santé avec plus de 8 000 actions déployées chaque année dans toutes les régions.

Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le code de la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.



Contact presse
Alexandre TORTEL
06 30 36 45 66
alexandre.tortel@mutualite.fr







Photos de la Mutualité Française disponibles sur **flickr**